Norme béton NF EN 206+A2/CN (2025) : marque NF béton prêt à l'emploi

Février 2026

<u>Évolutions 2025 à retenir</u> : la certification NF-BETON PRÊT A L'EMPLOI (NF-BPE) permet de valider l'étude préliminaire requise dans le cas des bétons d'ingénierie.

La certification NF-BETON PRÊT-À-L'EMPLOI (BPE)

de conformité aux normes, matérialisée par la marque NF délivrée par AFNOR CERTIFICATION, apporte la garantie :

- que les produits livrés sont conformes à la norme NF EN 206+A2/CN (2025)
- que le producteur met en place un système d'assurance qualité, et vérifie par des essais sur constituants et sur bétons, le respect des caractéristiques normalisées
- que le producteur dispose d'une exploitation de ses contrôles internes et engage des actions correctives
- que le système d'assurance qualité du producteur, ainsi que son contrôleur, est vérifié (audits et essais tierce partie).

1300 centrales BPE certifiées NF BPE

sur les 1800 centrales en France.

La certification NF-BETON PRÊT À L'EMPLOI permet en particulier :

- d'assouplir les fréquences d'échantillonnage en contrôle de production,
- de valider l'étude préliminaire requise dans le cas des bétons d'ingénierie.

Référentiel de certification

Le référentiel de certification et la liste des centrales certifiées disponibles sont sur Afnor certification :**NF Béton prêt à l'emploi (BPE)**

Auteur

Benjamin DAUBILLY

Retrouvez toutes nos publications sur les ciments et bétons sur infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 26/11/2026 © infociments.fr